

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VANNES - 5602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/07/2025 - 4115 - 2014 B 00138 - 524 638 228 - AB NEON

AB NEON
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : Parc d'activités du Val Coric
56380 GUER
524 638 228 RCS VANNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 14 FEVRIER 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à 125 338,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice125 338,56 euros

A titre de dividende global à l'Associée Unique, la somme de100 000,00 euros
Soit 125,00 euros par action

Le solde, soit la somme de 25 338,56 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 105 535,40 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à l'issue des présentes Décisions.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2020 : Néant

Exercice clos le 31 août 2022 : 80 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Exercice clos le 31 août 2023 : 50 000,00 euros, soit 62,50 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

L'Associée Unique
Pour la société SOURGET HOLDING
Monsieur Sébastien SOURGET



Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le 24 JUL. 2025

02025/4115

AB NEON

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros

Siège social : Parc d'activités du Val Coric

56380 GUER

524 638 228 RCS VANNES

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 14 FEVRIER 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à 125 338,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice125 338,56 euros

A titre de dividende global à l'Associée Unique, la somme de100 000,00 euros
Soit 125,00 euros par action

Le solde, soit la somme de 25 338,56 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 105 535,40 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à l'issue des présentes Décisions.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

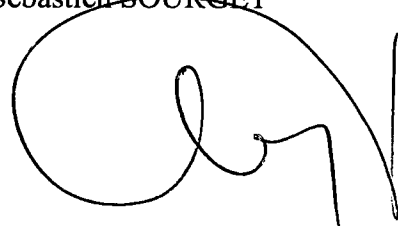
Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2020 : Néant

Exercice clos le 31 août 2022 : 80 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Exercice clos le 31 août 2023 : 50 000,00 euros, soit 62,50 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

L'Associée Unique
Pour la société SOURGET HOLDING
Monsieur Sébastien SOURGET



BILAN ACTIF

Le 24 JUL. 2025

ACTIF		Exercice N 31/08/2024 12			Exercice N-1 31/08/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 135.32	3 135.32				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	112 869.07	108 576.08	4 292.99	7 133.18	-2 840.19	-39.82
	Autres immobilisations corporelles	95 690.62	61 814.96	33 875.66	47 035.68	-13 160.02	-27.98
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15.00		15.00	15.00		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 195.00		5 195.00	5 195.00		
	Total II	216 905.01	173 526.36	43 378.65	59 378.86	-16 000.21	-26.95
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	42 068.00		42 068.00	42 998.00	-930.00	-2.16
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				9 913.22	-9 913.22	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	152 923.11		152 923.11	181 000.87	-28 077.76	-15.51
	Autres créances	232 065.51		232 065.51	202 678.46	29 387.05	14.50
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	71 434.93		71 434.93	10 651.07	60 783.86	570.68
	Charges constatées d'avance (3)	2 920.29		2 920.29	5 644.08	-2 723.79	-48.26
	Total III	501 411.84		501 411.84	452 885.70	48 526.14	10.71
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	718 316.85	173 526.36	544 790.49	512 264.56	32 525.93	6.35

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

5 195.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2024 12	Exercice N-1 31/08/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000.00	8 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	800.00	800.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	80 196.84	75 554.93	4 641.91	6.14
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	125 338.56	54 641.91	70 696.65	129.38
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	214 335.40	138 996.84	75 338.56	54.20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	148 631.25	226 862.52	-78 231.27	-34.48
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	116.93	103.36	13.57	13.13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 082.97	22 618.17	-19 535.20	-86.37
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 460.98	76 010.70	41 450.28	54.53
	Dettes fiscales et sociales	61 162.96	44 662.47	16 500.49	36.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		3 010.50	-3 010.50	-100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	330 455.09	373 267.72	-42 812.63	-11.47
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	544 790.49	512 264.56	32 525.93	6.35

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

330 455.09

373 267.72

Le 24 JUL. 2025

2025/6115

ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 931		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	144 877		2 814
Installations générales agencements aménagements divers	13 414		
Matériel de transport	82 176		2 110
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 598		762
TOTAL	261 066		5 686
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	5 195		
TOTAL	5 210		
TOTAL GENERAL	271 207		5 686

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 796	3 135	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		34 822	112 869	
Installations générales agencements aménagements divers			13 414	
Matériel de transport		22 949	61 337	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		421	20 939	
TOTAL		58 192	208 560	
Autres titres immobilisés			15	
Prêts, autres immobilisations financières			5 195	
TOTAL			5 210	
TOTAL GENERAL		59 988	216 905	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 931		1 796	3 135
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	137 744	3 035	32 202	108 576
Installations générales agencements aménagements divers	4 211	1 341		5 553
Matériel de transport	47 021	13 238	22 949	37 310
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 921	1 452	421	18 952
TOTAL	206 897	19 067	55 573	170 391
TOTAL GENERAL	211 828	19 067	57 368	173 526

ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 035				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 341				
Matériel de transport	13 238				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 452				
TOTAL	19 067				
TOTAL GENERAL	19 067				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 195	5 195	
Autres créances clients	152 923	152 923	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 622	2 622	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 045	9 045	
Groupe et associés	219 692	219 692	
Débiteurs divers	707	707	
Charges constatées d'avance	2 920	2 920	
TOTAL	393 104	393 104	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	148 631	148 631		
Emprunts et dettes financières divers	117	117		
Fournisseurs et comptes rattachés	117 461	117 461		
Personnel et comptes rattachés	14 938	14 938		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 933	12 933		
Impôts sur les bénéfices	22 371	22 371		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 994	9 994		
Autres impôts taxes et assimilés	927	927		
TOTAL	327 372	327 372		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-78 231			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	800			800

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 831
Autres créances	600
Total	3 431

ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	117
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 857
Dettes fiscales et sociales	18 742
Total	27 715

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 920
Total	2 920